

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

## SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

*Reconnue d'utilité publique par décret du 9 août 1937.*Secrétaire général : M. le D<sup>r</sup> BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises. . . . .	25 francs
	Étranger. . . . .	50 —

1.752 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

## PARTIE ADMINISTRATIVE

## ORDRES DU JOUR

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 9 Mai, à 20 h. 30.

1<sup>o</sup> Vote sur l'admission de :

M. Jean CHAUFFIN, rue des Gourmets, La Bajatière, Grenoble, Isère, parrains, MM. le prof. E. Roman et Barbezat. — M. RIGOTTAZ, 82, route de Genas, Lyon, 3<sup>e</sup>, parrains, MM. Lanquetin et Pouchet. — M. Pierre LYS, professeur à la Faculté française de médecine et de pharmacie de Beyrouth, Beyrouth, Syrie, parrains, MM. D<sup>r</sup> Bonnamour et Ravinet. — M. Marc TERREAUX, 53, rue de Bonnel, Lyon, 3<sup>e</sup>, parrains, MM. Testout et Boudet (*Entomologie*). — M. DESBROSSES, 30, rue Saint-Jean, Lyon, 4<sup>e</sup>, parrains, MM. Tourillon et Nétien.

2<sup>o</sup> Projet d'assurance.3<sup>o</sup> Questions diverses.

## SECTION BOTANIQUE

Séance du Lundi 8 Mai, à 20 heures.

1<sup>o</sup> M. WAGNER. — Les végétaux dans les rimes du poète Li-Tai-Po (702-763).2<sup>o</sup> M. J.-B. TOUTON (de Laval). — Nouvelles localités dans l'Isère de *Seseli Leiocarpum* (Heuff.) Rouy et Cam.SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE  
ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Séance du Samedi 13 Mai, à 17 heures.

1<sup>o</sup> MM. BUZENAC et D<sup>r</sup> ARCELIN. — Contribution à la pathologie du chien : tumeur du maxillaire inférieur et corps étrangers de l'œsophage.

plantes en coussinet et dans les plantes succulentes, l'absence, ou tout au moins la réduction des organes de protection contre le froid, entraînent une plus grande régularité dans la variation horaire de la température de la touffe, celle-ci suivant au début et en fin de journée la température de l'air ambiant.

---

Quelles conclusions tirer de l'ensemble de ces observations ?

Des groupements végétaux de l'étage alpin, très différents au point de vue de la composition floristique, paraissent être non seulement conditionnés par les facteurs physiques et chimiques du sol, mais par le microclimat, dont le facteur température est l'un des plus importants. Des mesures effectuées au cours de journées correspondant au climat alpin proprement dit, c'est-à-dire au cours d'une période de froid ou par journée ventée au cours du cycle végétatif de l'association, que nous espérons réaliser dans un avenir prochain, nous permettront de vérifier complètement cette hypothèse.

Les observations relatives aux variations de la température du sol et de l'air ambiant concordent avec les résultats obtenus par d'autres auteurs dans des groupements analogues à ceux que nous avons observés.

Quant à l'étude des variations de la température dans les plantes en touffes, les résultats obtenus nous montrent le comportement très différent de types biologiques adaptés aux hautes altitudes. Ainsi que l'ont montré certains auteurs, BONNIER, M. BOUGET, M<sup>lle</sup> LARBAUD, la plante alpine possède des organes de protection contre le froid, une étude expérimentale prouve et démontre que ceux-ci sont efficaces.

---

## SECTION MYCOLOGIQUE

### Sur l'habitat d'*Amanita verna* (Lam.) ; Persoon

Par A. POUCHET.

En 1925, nous avons publié, dans ce *Bulletin*, une note succincte sur l'influence de la nature du sol sur la végétation fongique.

Au cours de l'exposé — tout en faisant remarquer que les terrains ne sont jamais purs — nous avons cité, à titre d'exemple, quelques espèces affectionnant les terrains siliceux et d'autres les terrains calcaires. Parmi ces dernières figurait *Amanita verna*.

Cette espèce semble rare dans le Lyonnais, tandis qu'*Amanita virosa* s'y rencontre assez fréquemment, surtout dans les Monts du Haut-Beaujolais, entre Saint-Just-d'Avray et les Écharmaux.

Jusqu'à ce jour, nous avons toujours trouvé *Amanita verna* sur terrains calcaires, notamment en Chartreuse et aux environs d'Oyonnax.

C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons suivi BOUDIER, QUELET, BATAILLE, DUMÉE, etc., qui considèrent *Amanita verna* comme calcicole.

Pourtant GILBERT, dans sa thèse sur le genre *Amanita*, présente l'observation suivante, à propos de l'habitat de cette espèce : « Cette belle Amanite affectionne les terrains calcaires ; nous l'avons pourtant rencontrée en terrains siliceux dans la forêt de Laigle (Oise). »

Plus tard, en 1928, dans un ouvrage intitulé : « La Mycologie sur le ter-

rain », le même auteur précise qu'*Amanita verna*, toujours donné comme espèce calcicole, n'est pas rare dans les terrains siliceux de Berre-des-Alpes.

De même CHAUVIN (*Bull. Soc. Myc. de France*, 1925, fasc. I, p. 87) note que la station d'*Amanita verna* en terrain calcaire n'est pas absolue. L'auteur en a trouvé plusieurs spécimens au bois des Chaises, près de Bellême (Orne), dans un terrain silico-calcaire.

D'autre part, DUJARRIC DE LA RIVIÈRE et Roger HEIM ont publié, récemment dans l'*Encyclopédie médico-chirurgicale*, une étude magistrale sur les Champignons toxiques, dans laquelle *Amanita verna* est donné comme se plaisant dans les lieux de préférence siliceux, toujours sous feuillus (chênes notamment).

Ayant fait part aux auteurs que nous considérons *Amanita verna* plutôt calcicole que calcifuge, notre savant collègue, Roger HEIM, a bien voulu nous donner son avis sur l'habitat de cette espèce. « Nous avons écrit que cette Amanite se plaisait dans les lieux de préférence siliceux. Il est très possible qu'elle puisse venir sur le calcaire, mais je dois dire que je ne l'ai jamais rencontrée que sur terrains siliceux ou fortement décalcifiés. En Bretagne et en Normandie je la connais sur silice. Aux environs de Paris, à Coye notamment, elle pousse sur le niveau des sables de Bracheux, dans les *Pteris*. Vous trouverez dans la littérature mycologique quelques indications conformes à cette hypothèse. Mais je crois qu'on ne peut la considérer comme strictement calcifuge et vos observations marquent justement une confirmation à cette hypothèse. »

CONCLUSION. — Il résulte des observations ci-dessus exposées que la nature physique et chimique du sol ne semble pas avoir une action prépondérante sur la croissance de l'Amanite printanière, étant donné que cette espèce a été rencontrée sur terrains siliceux et sur terrains calcaires.

### Existence d'un effet inhibiteur exercé par des cellules de levure (*Saccharomyces cerevisiae*) sur d'autres champignons inférieurs

Par Ed. GILLES.

En 1935, nous avons signalé en un court résumé <sup>1</sup> l'observation d'un antagonisme entre des cultures de levure de bière et divers champignons inférieurs. Ayant effectué depuis des expériences complémentaires nous présentons ici un exposé schématique de l'ensemble des faits notés.

*Observation du phénomène.* — Faisant de nombreuses cultures de champignons dans le but d'étudier leur comportement vis-à-vis des rayons ultraviolets, nous avons noté que des cultures de *Saccharomyces cerevisiae* paraissaient se contaminer parfois plus difficilement que d'autres espèces par les moisissures, *Penicillium glaucum*, en particulier. Quelques essais ont alors été faits pour vérifier s'il existait une base réelle à cette constatation. On a préparé des émulsions de divers champignons inférieurs dans l'eau ordinaire : mélanges de filaments de *Mucor sp.*, *Beauveria globulifera*, *Helicocephalum*, cellules de *Saccharomyces cerevisiae*, conidies de *Penicillium glau-*

1. 68<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes, Lyon, 1935.